

G20, Mandat d'arrêt européen, cavale et négociation

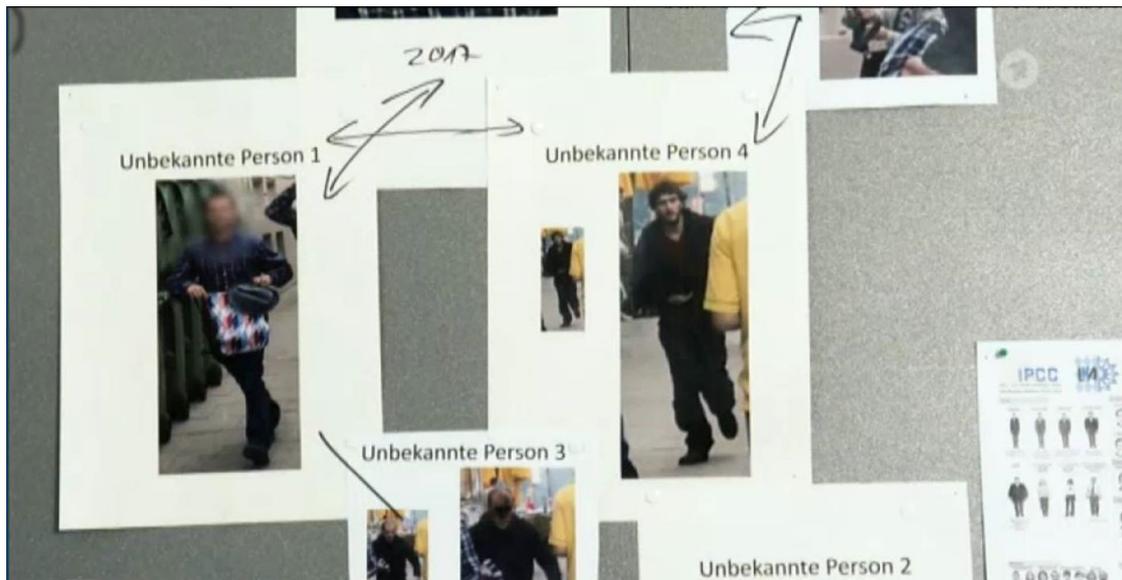
[Loïc Citation](#) · [jeudi 14 juin 2018](#)

Le mardi 29 Mai, lorsque mon père part au travail, la police rôde dans la ruelle. L'un d'eux précisera qu'il était présent depuis 3h30 du matin, guettant mon retour au domicile familiale. C'est lorsque ma mère rentre le soir à 19h30 que 15 policiers réalisent une perquisition de la cave au grenier. Elle durera 4h, jusqu'à 00h00. La police allemande est également présente. Ils prennent des clés USB (dont celle de mon père qu'il utilise pour le travail), des cd, deux disques durs externes (dont celui de ma petite sœur), une bombe de peinture, des habits (ils recherchent longuement un slip en particulier, sans succès), le vieux caméscope familial, un feu d'artifice, un masque de hibou de la lutte à Bure etc.. Des gendarmes de Commercy sont également présents, profitant de l'occasion pour faire une perquisition en rapport avec Bure sans préciser les motifs, la fameuse enquête « d'association de malfaiteurs » ?

Ce qui a surtout motivé le déploiement de 15 policiers, c'est la manifestation contre le G20 qui a eu lieu à Hambourg l'année dernière. Lors de cette rencontre des chefs d'État des plus grandes puissances de ce monde et des leaders des banques centrales, malgré les 20 000 policiers venus de toute l'Allemagne, le centre-ville d'Hambourg est hors-contrôle. Les gens sont dans la rue, font face à la police, enflamment des barricades. Le ministre allemand des finances et l'épouse du président Américain Melania Trump sont bloqués et annulent leur déplacement. Impossible de rejoindre le G20. Des prêtres hébergent dans leurs églises des militantes et militants venus du monde entier. Impossible pour les leaders capitalistes et grands responsables du réchauffement climatique de se retrouver en paix. On récolte ce que l'on sème. Pour reprendre le contrôle de la rue, la police allemande déploiera même une unité spéciale, fusil d'assaut à la main. Le ministre fédéral de la justice allemande déclarera « Il n'y aura plus de G20 dans une grande ville allemande. » Victoire ! Mais à quel prix ?

Propagande, criminalisation, avis de recherche, le moindre acte de révolte se retrouve fortement réprimé. La vengeance des puissants s'annonce terrible. Des appels à la délation sont lancés dans les journaux allemands, publiant des photos de manifestants le visage découvert lançant des pierres. Ces mêmes journaux qui pourtant font l'éloge des gens jetant des projectiles sur la police au Venezuela(1). Ou comment les médias soi-disant impartiaux jugent ce qui est politiquement correct et conditionnent l'esprit de révolte. Des personnes répondront à l'appel de délation lancé par la police d'Hambourg sur son site internet, une méthode qui évoque de sombres souvenirs. Ce sont 3 343 enquêtes qui ont été ouvertes par le commando spécial d'investigation, qui possède plus de 13 Terrabytes de données à traiter.

Ce 29 mai, c'est une action policière coordonnée de plusieurs dizaines de perquisitions à travers l'Europe, : Italie, Suisse, Espagne et France. Rien qu'en Suisse c'est 150 policiers qui sont entrés en action. Le commando spécial Argus a également participé à l'opération en attaquant un appartement privé et en menottant et bâillonnant tous les habitants(2). Au même moment, une soixantaine de policiers entraient au « Kultur Zentrum », cassant toutes les portes et restant dans la maison pendant une bonne heure. À la fin, ils ont confisqué et transporté deux remorques remplies d'objets différents.



Source Média Allemand

Je n'étais pas chez mes parents, ils n'ont pas laissé de convocation, rien m'invitant à me rendre au commissariat. Non, je suis directement sous mandat d'arrêt européen. Recherché par la police. Mes 2 parents seront auditionnés comme témoins au commissariat. De mémoire, vu qu'ils n'ont reçu aucun papier, je serais accusé de complicité & aussi de bande organisée pour dégradation, incendie de bâtiment (peine de 10 + 5 ans), port d'arme catégorie A (Armes à feu, explosif) et violence sur agent.

Vu que j'ai actuellement pas mal de procès dont la moitié ne devraient pas exister, avant de me rendre à la police afin de me défendre et comprendre ces nouvelles accusations ahurissantes, je souhaite rentrer en négociation. Je demande la suppression de la moitié de mes procès qui sont illégitimes au regard de la vérité et de vos principes légalistes. En effet, je suis victime d'un acharnement judiciaire et policier. Cette affaire sur le G20 sera mon 6ème procès.

Mon premier procès fut pour complicité d'attaques informatiques avec Anonymous de l'Opération contre les Grands Projets Inutiles et Imposés, je me suis défendu au tribunal expliquant la raison de mon acte. J'ai eu 4 mois de prison avec sursis et 5 000 € de dédommagement collectif avec les 2 autres personnes arrêtées. (3)

Mon 2ème procès fut pour complicité d'attaques informatiques avec Anonymous de l'Opération contre les Grands Projets Inutiles et Imposés, je me suis défendu au tribunal expliquant que j'ai déjà été jugé pour ça. Je suis relaxé par le juge grâce au principe de « Non Bis in Idem » (ne pas être jugé 2 fois pour la même chose) mais le parquet décide de faire appel. Cette deuxième audience arrive au mois de septembre 2018. (Procès illégitime) (4)

Mon 3ème procès fut pour « Outrage et rébellion » & « Incitation directe à la rébellion » lors de la manifestation du 15 septembre 2016 contre la loi travail. Grâce à une vidéo (5) qui prouve l'inexistence de « l'outrage » et le mensonge de « l'incitation directe à la rébellion » créé par plusieurs policiers se mettant d'accord pour délivrer ce faux témoignage « On est plus nombreux qu'eux, on leur rentre dedans », ces 2 accusations tombent à l'eau mais je suis quand même condamné pour « rébellion ».

Alors que je suis victime d'une arrestation qui n'a plus aucun motifs d'interpellations, je suis condamné ce 18 mai à 1 mois de prison ferme si je ne paye pas les 600€ d'amende dans le mois. Je dois également payer 350 € au policier au titre de préjudice moral et des frais judiciaires.

Reprenons. Des policiers m'interpellent sous des motifs mensongers, l'un me frappe au visage, je saigne du nez : on me condamne pour avoir gesticulé des bras et des jambes. Très bien. Invertissons un instant les rôles. Je travestis la vérité avec des complices : je serais accusé de faux témoignages en réunion. Le policier gesticule pendant que je le frappe au visage, il saigne du nez : je serais accusé de violence sur agent ayant entraîné X jours d'ITT. Nous vivons apparemment dans un pays où existe le principe d'égalité et de justice. Si il y avait réellement une justice, ces policiers seraient poursuivis pour faux témoignage et violence hors usage « légitime » de la force. Mais l'impunité policière puise sa force dans le privilège de l'uniforme et sans abolition des privilèges, point d'égalité. (Procès illégitime) (6)

Mon 4ème procès fut pour avoir fait tomber la clôture de l'ANDRA autour de son projet d'enfouissement de déchets nucléaire à Bure. Je me suis défendu au tribunal expliquant la raison de cet acte collectif. La procureure demande 5 mois de prison ferme et 5 mois de sursis, le juge donnera 4 mois avec sursis. Le parquet mécontent, décide de faire appel. Je n'ai toujours pas la date. Voici le compte rendu complet avec les dialogues du procès (7)

Mon 5ème procès est basé sur mon précédent procès de la clôture de l'ANDRA. Le commandant de Gendarmerie DUBOIS m'accuse de diffamation suite à un article de Médiapart(8) retranscrivant le discours que j'ai fait au tribunal. Lorsque j'y relate mon interpellation, je précise que ce commandant m'a étranglé pendant plusieurs longues secondes, que je n'arrivais ni à parler, ni à respirer. Le médecin au début de la GAV notera une rougeur de type griffure de 8 cm sur le cou. Afin de le pousser à la vérité, je fais croire dans mes échanges téléphoniques et mail non sécurisé que j'ai reçu une vidéo que je garde pour la fin du procès où l'on voit son étranglement. Le commandant pendant l'audience précisera (chose qu'il n'avait pas faite dans ses PV d'auditions) qu'il a entouré avec son bras ma tête afin de me protéger pour que celle-ci ne cogne pas le sol, il ne reconnaît pas l'étranglement. Je suis condamné à 1400 € pour « atteinte à l'honneur » et « diffamation » ainsi que les frais de justice du commandant. Pourquoi n'ai-je pas porté plainte pour l'étranglement ? Parce que c'est la police qui m'agresse et que l'on porte plainte chez la police. Parce que j'ai déjà essayé suite au coup de poing que je me suis pris au visage pendant la manifestation contre la loi travail et que c'est finalement moi qui suis condamné pour « Rébellion ». D'ailleurs, j'ai aussi été accusé de rébellion le jour où je me suis fait étrangler mais finalement je suis relaxé de ce chef d'inculpation le jour du procès. Pourtant je gesticulais des bras et des jambes cachant mes mains et essayant de m'échapper ! Ceci est le fruit d'un pacte silencieux qui s'est fait naturellement de manière inconsciente. Tu ne dis rien sur mon étranglement, je ne te poursuivrai pas pour rébellion. Mais si tu oses le dénoncer, la bande organisée gendarmesque se fera un plaisir de porter une atteinte à la vérité pour sauver l'honneur du commandant. Retrouvez-ici le compte rendu de l'audience (9)

Sans l'amnistie par le parlement (grâce à l'article 133-9 code pénal) des condamnations de ces 3 procès illégitimes ainsi que le désistement de l'appel du parquet pour la clôture de l'ANDRA, je n'accepterai pas de me rendre dans ce que l'on nomme avec ignorance justice. Ayant vécu dans leur enceinte l'acharnement et le mensonge embelli sous le vocabulaire pompeux de la judiciarisation, mon dégoût m'amène aujourd'hui à ne plus vouloir goûter à leur injustice. Je choisis la cavale. J'aurai préféré ne pas jouer ce jeu du chat et de la souris. Mais que voulez vous, je ne suis qu'une souris, ne soyez plus chat.

Je tiens à préciser que je refuserai l'amnistie ou la grâce si elle est délivrée par Macron. C'est un arriviste élu pour 2 raisons. La première est qu'il existe un rapport entre le temps de passage à la télévision et le résultat des élections, comme Macron vient de la finance et que la majorité des médias appartiennent aux riches, la propagande médiatique est à son avantage. La deuxième est qu'il a servi de barrage au FN, chose bien triste car mieux que le bulletin de vote par dépit il existe le pavé de Paris. On peut en faire de bonnes barricades et c'est un magnifique projectile qui nous permet de ne pas faire de compromis.

Entre le président ou le parlement, j'opte donc pour la moins mauvaise des solutions comme dirait Nicolas Hulot sur Bure, malgré sa conviction antérieure, « Cigéo je dis non ».

Contrairement à ce ministre de l'environnement, l'amnistie ne me fera pas retourner ma veste. Je continuerai à dire que le pouvoir est à détruire et non à conquérir. Et si un jour je ne le pense plus, ne m'écoutez plus et fuyez loin de moi. D'ailleurs, n'attendez rien de moi, attendez tout de vous. Aucun représentant, soyons nos propres maîtres.

Considérant les révoltes et grèves actuelles contre la politique du gouvernement Macron, si une révolution venait à arriver, celle-ci permettrait peut-être, comme cela s'est déjà vu historiquement, l'amnistie des prisonniers politiques et donc l'abandon des condamnations. Et qui sait, l'agitation gagnera peut-être aussi l'Allemagne !

Gendarmes, policiers, juges et gouvernants, en l'attente de vous voir quitter votre position oppressive et dominatrice.

En l'attente de vous voir la quitter soit par vous même, soit par la contrainte révolutionnaire. Veuillez accepter ce modeste présent, ces quelques mots que je jette à la gueule des puissants. Puissiez-vous me retrouver ou avoir la sagesse, abandonnant ces procès inutiles, de me laisser venir à vous.

Que l'éclat de la vérité triomphe sur l'obscurité des préjugés.

Que l'insurrection vienne.

Force aux 6 personnes encore incarcéré.e.s actuellement en Allemagne suite aux manifestations du G20.

Force aux victimes des violences policières si souvent invisibilisées ou stigmatisées.

Mort à la propagande d'État.

Mort à l'oppression.

Mort aux privilèges.

Vive la liberté.

Vive l'anarchie.

L'anarchie n'est point le chaos, mais comme disait Proudhon "l'ordre sans le pouvoir".

À ne pas manquer : le documentaire d'Arte « Une histoire de l'anarchisme »(10) de Tancrède Ramonet pour chasser le brouillard entourant l'idéal.

Lisons, osons nos rêves et demain sera beau.

PS : Il y a une manifestation le 16 juin à Bar-le-Duc (11) contre le projet d'enfouissement de déchets nucléaires à Bure. Vu le mandant d'arrêt, je ne compte pas prendre le risque d'y aller. Mais vous, peut-être que vous avez cette chance de pouvoir manifester !

Il y a un projet fou à enterrer et une forêt à protéger.

Loïc

Saez - Menacés mais libres : <https://youtu.be/35iBZtug4Ko>

CONTACT : loiccitation@riseup.net (possibilité d'échanger avec une clé PGP, mais les flics savent quand même à qui vous écrivez).

Si jamais mon compte Facebook est censuré, vous pouvez me retrouver ici :

<https://www.minds.com/LoicCitation>

-----Presse-----

MEDIAPART : <https://blogs.mediapart.fr/loiccitation/blog/140618/je-choisis-la-cavale>

PARIS-LUTTES.INFO : <https://paris-luttes.info/perquisition-g20-mandat-d-arret-10495?lang=fr>

MANIF-EST.INFO : <https://manif-est.info/Perquisition-G20-Mandat-d-arret-europeen-cavale-et-negociation-655.html>



(1) : <https://twitter.com/LizziePhelan/status/885846434549039105>

(2) : <https://de.indymedia.org/node/21450>

(3) : [Info Audience] <https://reporterre.net/Des-Anonymous-antinucleaires-ont-ete-juges-a-Nancy> [Info Appel]
<https://www.facebook.com/LoicCitations/posts/1866759306671319>

(4) : [1er Audience] ->
<https://www.facebook.com/LoicCitations/posts/1736786393001945> [Compte Rendu] -
 > <https://www.facebook.com/LoicCitations/posts/1739794756034442> [Presse] ->
<http://www.epris-de-justice.info/anonymous-contre-la-police/> [Délibéré] ->
<https://www.facebook.com/LoicCitations/posts/1756829050997679>

(5) : <https://www.youtube.com/watch?v=PGxafUpEsec>

(6) : <https://paris-luttes.info/loi-travail-rebellion-condamne-a-1-000-eur-7788?lang=fr>
[Vidéo coup de poing] <https://youtu.be/73HZX1p2sa0>

(7) : [Brochure Procès] <https://vmc.camp/wp-content/uploads/2017/07/SachezQueV2PPP.pdf>

(8) : <https://blogs.mediapart.fr/sauvonslaforet/blog/070617/bure-nous-assumons-le-sabotage-face-au-desastre-nucleaire>

(9) : [Procès Diffamation] -- Mesdames, Messieurs les jurés..
<https://www.facebook.com/LoicCitations/posts/2225096040837642>

(10) : Pour visionner le documentaire d'ARTE : <http://sites.arte.tv/anarchisme/fr/ni-dieu-ni-maitre-une-histoire-de-lanarchisme-12-anarchie> Sur YouTube :
<https://youtu.be/7jQoQFPGd0Q> [HD] Dispo en streaming ici : Partie 1 -
<https://openload.co/f/FvdXqWA0yyc> Partie 2 - <https://openload.co/f/Y00Wge8uF10>

(11) <https://www.facebook.com/events/172971513508391/>